

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**L'an DEUX MILLE SEIZE et le 29 NOVEMBRE à 18 heures 30,
le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 23
NOVEMBRE 2016, s'est réuni en séance publique dans la salle
du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame
Elisabeth BONJEAN, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - M. Serge BALAO - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Axelle VERDIERE-BARGAOU, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mme Régine LAGOUARDETTE - M. Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - M. Bruno CASSEN - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Nicole COUTANT - M. Jesus SIMON - Mme France POUDEX - M. Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - M. Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Grégory RENDE - Mme Nadine PEYRIN

ABSENTS ET EXCUSES : M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Marie-Josée HENRARD (à partir de 19 h 15) - Mme Viviane LOUME-SEIXO (jusqu'à 18 h 41) - Mme Laure FAUDEMÉR - M. Bruno JANOT - M. Alexis ARRAS - M. Pascal DAGES -

POUVOIRS :

M. le Dr Stéphane MAUCLAIR donne pouvoir à Mme Elisabeth BONJEAN

Mme Marie-Josée HENRARD donne pouvoir à M. Jean-Pierre LALANNE (à partir de 19 h 15 - absente pour le vote de la délibération n°14)

Mme Viviane LOUME-SEIXO donne pouvoir à Mme Christine BASLY-LAPEGUE (jusqu'à 18 h 41 - présente pour le vote de la commission n°5 Délibération n° 1)

Mme Laure FAUDEMÉR donne pouvoir à Mme Dominique DUDOUS

M. Bruno JANOT donne pouvoir à M. Bruno CASSEN

M. Alexis ARRAS donne pouvoir à M. Francis PEDARRIOSSE

M. Pascal DAGES donne pouvoir à M. Julien DUBOIS

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : MODIFICATION DES ADMINISTRATEURS

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2121-33 et du Code de l'Action Sociale et des Familles notamment les articles L 123-6, R 123-7 à R 123-15, le Conseil Municipal doit procéder à la désignation de ses délégués au sein du Conseil d'Administration du CCAS.

Par délibération du 10 avril 2014, le Conseil Municipal a fixé à 9 le nombre d'administrateurs issus du Conseil Municipal dont le Maire qui est président de droit et donc à 17 le nombre total des administrateurs du CCAS.

Par délibération en date du 22 mai 2014, le Conseil municipal a désigné les membres suivants en tant qu'administrateurs du CCAS :

- Christine BASLY-LAPEGUE
- Béatrice BADETS
- André DROUIN
- Régine LAGOUARDETTE
- Géraldine MADOUNARI
- Francis PEDARRIOSSE
- Marie-Constance BERTHELON
- Sarah DOURTHE

En raison des changements intervenus au sein du Conseil Municipal, il est proposé de modifier, au titre du groupe majoritaire, la liste des membres appelés à siéger au Conseil d'Administration du CCAS, par un vote à bulletin secret, étant précisé que l'assemblée peut décider, à l'unanimité, de procéder à ce scrutin par un vote à main levée.

**SUR PROPOSITION DE MADAME LE MAIRE
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

DECIDE de procéder au scrutin par un vote à main levée,

DESIGNE Philippe DUCHESNE en tant qu'administrateur du CCAS à la place de Francis PEDARRIOSSE,

AUTORISE Madame le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20161129-2-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Elisabeth BONJEAN
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Grand Dax
Conseillère Régionale Nouvelle-
Aquitaine**

Affichée le : 01 Décembre 2016

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».